

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Nous vous convoquons à une réunion extraordinaire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Cette réunion se tiendra mardi le 25 juin 2024, à 19h00, au 663 chemin Frontière.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint. La participation de tous est grandement appréciée. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincère salutations.

Natasha Pagé, directrice générale, Greffière-trésorière

Fait à la municipalité de Rivière-Beaudette. Ce 19 juin 2024.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natasha Pagé directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663, chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 19 e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingtquatre.

Natasha Pagé, directrice générale, greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2024

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Autorisation Avis d'assujettissement au droit de préemption sur un immeuble du territoire;
- 4. Période de questions;
- 5. Levée de l'assemblée.